

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08 JUL. 2020

Greffier
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 884 547 156

Nom

(en entier) : FUTUR AUX SPORTS

(en abrégé) :

Forme légale : asbl

Adresse complète du siège : rue de la Solidarité 80 - 7700 Mouscron

Objet de l'acte : Approbation des comptes et démissions

Les membres de l'asbl FUTUR AUX SPORTS, réunis en assemblée générale ce 29 JUIN 2020 ont adopté :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2019

Le résultat comptable de l'exercice qui couvre la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 enregistre un boni de 14.255,98 €.

Ce boni est affecté aux résultats reportés des années précédentes ;

L'Assemblée Générale approuve à L'UNANIMITE les comptes de l'exercice 2019.

2. Approbation du budget de l'exercice 2020

L'Assemblée générale approuve à L'UNANIMITE le budget pour l'exercice 2020.

3. Approbation du rapport de rémunération 2019

Vu le rapport de rémunération 2019 établi par le Conseil d'Administration de ce jour ;

L'Assemblée Générale approuve à L'UNANIMITE le rapport de rémunération 2019.

4. Décharge à donner aux administrateurs

L'Assemblée Générale décharge, à L'UNANIMITE les administrateurs pour les comptes clôturés qui couvrent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

5. Démissions d'office

Vu le décès de Monsieur Jean-Pierre DELBERGHE en date du 24 mars 2020.

Vu l'article 7 des statuts stipulant que « Les membres qui seront absents non représentés à deux assemblées générales consécutives seront réputés démissionnaires. »

L'Assemblée Générale acte la démission d'office de Messieurs Jean-Pierre DELBERGHE (décès) et René ESPRIT au sein du Conseil d'administration de l'asbl.

Michel FRANCEUS
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).